VILLE DE CLERMONT FERRAND

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **27 septembre 2019 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt sept septembre deux mille dix neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 20 septembre 2019, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sandrine DUBOC-GEAY, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Claude LEROUX, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS

Excusé(e)s : François BARRIÈRE

Absent(e)s : Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

Après l'appel, une minute de silence est observée en mémoire de Monsieur Jacques CHIRAC, ancien Président de la République.
Madame Géraldine BASTIEN arrive au cours de l'hommage de Monsieur le Maire à Monsieur Jacques CHIRAC.
Monsieur Jérôme AUSLENDER arrive pendant la présentation de la question n°1.
Monsieur Christian PORTEFAIX quitte la séance avant le vote du la question n°5 et donne pouvoir à Monsieur Didier MULLER.
Madame Marion CANALES quitte la séance avant le vote de la question n°9 et donne pouvoir à Madame Nicaise JOSEPH.
Madame Valérie BERNARD quitte la séance avant le vote du vœu et donne pouvoir à Monsieur Gérard BOHNER.

Rapport N° 15
ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES A DES ASSOCIATIONS CULTURELLES

Le crédit disponible destiné à l'attribution de subventions exceptionnelles en faveur d'associations proposant des projets culturels est de 19 100 euros.

Il est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions exceptionnelles suivantes :

RICOCHET(S)

Créée en 2017, l'association Ricochet(s) a pour objet la création, la diffusion de spectacles et d'événements culturels.

L'association a proposé un festival de performances et Happenings, Ricochet(s) Lab#3, véritable événement au carrefour des disciplines, du théâtre, de la danse, de la musique et des arts visuels, profondément ancré dans la culture Pop-Rock du 23 au 26 mai 2019.

Avec un tarif unique de 5 €, ou un pass de 15 € pour les quatre jours, certains spectacles ont été proposés dans des lieux secrets ou insolites comme le Paradis à Royat. On peut citer parmi les partenaires de l'association, l'Hôtel Littéraire Alexandre Vialatte place Delille, le cinéma Le Rio, et le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme et la Ville (Cour des 3 Coquins).

Budget prévisionnel : 3 260 €
Subvention exceptionnelle 2018 : 0 €
Subvention sollicitée : 1 000 €
Subvention proposée: 1 000 €

ORCHESTRE D'HARMONIE DE CLERMONT-FERRAND

Crée en 1862, l'orchestre d'harmonie de Clermont-Ferrand (OHCF) regroupe aujourd'hui quelque 70 musiciens. Cet ensemble musical comme toute harmonie est composé exclusivement d'instruments à vent.

Entrée en contact avec l'orchestre portugais de Braga/Carvailheira, l'idée d'un échange entre les orchestres des deux villes a germé, avec d'autant plus de sens que l'année 2019 marque le vingtième anniversaire du jumelage avec Braga. Le projet a ainsi vu le jour puisqu'en mai 2020, l'orchestre de Braga/Carvailheira sera à Clermont-Ferrand, dans le cadre de la commémoration du 8 mai 1945 ; et l'OHCF se rend à Braga/Carvailheira du 31 octobre au 03 novembre 2019.

Pour cet événement dont les frais de transport sont estimés à 16 756, 54 €, l'association sollicite la Ville pour une subvention exceptionnelle. Au regard du caractère culturel et international de la manifestation, il est proposé de soutenir ce projet à hauteur de 5 000 €.

La Direction de la Culture et la Direction de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et des Relations Internationales se sont associées pour l'instruction de cette demande globale de 5 000 € et proposent chacune l'octroi d'une subvention de 2 500 €.

Budget prévisionnel : 16 756, 54 €
Subvention exceptionnelle 2018 : 0 €
Subvention sollicitée : 5 000 €
Subventions proposées : 2 500 € au titre de la DC et 2 500 € au titre de la DESRRI

ARTISTES EN RÉSIDENCE

L'association « Artistes en résidence » a pour mission de favoriser la recherche, la création et les échanges en matière d'art contemporain par l'accueil d'artistes plasticiens nationaux et internationaux en résidence et l'organisation de résidences croisées internationales avec des villes comme New York, Oakland, Anvers, Porto...

Les résidents sont des artistes sélectionnés sur appel à candidature ou expressément invités. Ils travaillent en moyenne pendant trois mois (consécutifs ou non) et perçoivent une aide à la création. Les résidents bénéficient d'un espace de travail et de vie situé dans un immeuble rue de la Rochefoucauld, mis à disposition par la Ville de Clermont-Ferrand.

Dans le contexte du Réseau international des Villes Michelin, Artistes en résidence a noué des relations avec la ville de Salford qui se sont concrétisées par une première résidence croisée en 2018 dont 4 artistes ont pu bénéficier. Pour rappel, ce projet a bénéficié d'une subvention exceptionnelle de 3 000 € de la Ville de Clermont-Ferrand (1 500 € de la DESRRI et 1 500 € de la DC).

En 2019, ce partenariat est approfondi par une proposition de résidence plus ambitieuse entre ces deux partenaires, auxquels s'ajoutent Caustic Coastal (Centre d'art à Salford) et l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand (ENSACF). Une résidence croisée pour des équipes pluridisciplinaires sera ainsi proposée à la rentrée 2019 pour deux binômes de chacune des villes associant un artiste et un architecte. Elle s'adresse à de jeunes diplômés (moins de 3 ans) et vise à favoriser le dialogue entre architectes et artistes en offrant aux 4 lauréats l'opportunité de résider 1 mois à Salford en octobre 2019 et 1 mois à Clermont-Ferrand en novembre 2019. Pour Clermont-Ferrand, le binôme sera accueilli entre la Villa Sabourin à l'ENSACF et les ateliers d'Artistes en résidence en centre ville.

Les conditions d'accueil des artistes : un hébergement à la Villa Sabourin (ENSACF), un atelier de travail, la prise en charge des déplacements et une bourse de 2 000 € par résident. La résidence donnera lieu à une restitution laissée à la libre proposition des résidents (débat, conférence, exposition, visites atelier…).

Ce projet de résidence européenne multidisciplinaire s'inscrit également dans la démarche de labellisation "En route vers la Capitale européenne de la culture".

La Direction de la Culture et la Direction de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et des Relations Internationales se sont associées pour l'instruction de cette demande globale de 5 000 € et proposent chacune l'octroi d'une subvention de 2 500 €.

Budget prévisionnel Résidence croisée : 21 200 €
Subvention sollicitée : 5 000 €
Subvention proposée : 5 000 €

Par ailleurs, en 2018, une subvention forfaitaire de 1 500 € a été attribuée à Artistes en résidence pour aider à la prise en charge des frais de fonctionnement de l'immeuble. Il est proposé de renouveler ce montant de 1 500 €.

Il est donc proposé d'allouer à Artistes en résidence une subvention exceptionnelle globale de 6 500 € (4 000 € au titre des crédits de la Direction de la Culture et 2 500 € au titre des crédits DESRRI).

CENTRE RÉGIONAL D'ART DRAMATIQUE DE CLERMONT-FERRAND (CRAD)

Le Centre Régional d'Art Dramatique, présidé par Daniel Thévenet, est une association clermontoise œuvrant dans le domaine du théâtre amateur. Cette association propose plusieurs ateliers hebdomadaires qui se déroulent à la Maison de l'Éléphant à Montferrand.

L'un des groupes a monté cette année la pièce « Soir d'été à la Maison Logos », de Jean-Michel Ribes et a remporté la sélection régional FESTHEA (festival de théâtre amateur). Ce groupe présentera donc sa pièce à la finale de FESTHEA, à Saint-Cyr-sur-Loire, entre le 26 octobre et le 2 novembre prochains.

L'association sollicite une aide de 1 000 € afin de financer ce déplacement.

Budget prévisionnel : 1 500 €
Montant sollicité : 1 000 €
Montant proposé : 1 000 €

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 14 OCT. 2019

Pour le Maire et par délégation :
L'Adjointe déléguée à la Culture

Isabelle LAVEST